

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.140

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 22 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 octobre 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 octobre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry REGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nelly SERRE représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par Mme COUDIGNAC
M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION BE N°864, N°865, N°861 ET N°860 SITUÉES RUE DES ESTURGEONS, AVENUE DU MAINE GEOFFROY ET RUE DES RENARDS A ROYAN, POUR UNE SURFACE GLOBALE DE 378 MÈTRES CARRÉS, APPARTENANT A LA SOCIÉTÉ LINKCITY

RAPPORTEUR : Mme DAUZIDOU

VOTE : UNANIMITÉ

La Société LINKCITY a acquis plusieurs parcelles situées rue des Renards à Royan, afin de réaliser une opération immobilière.

Dans le cadre de ce projet, la Société LINKCITY a proposé à la Ville de ROYAN, pour respecter l'alignement prescrit, d'acquérir à l'Euro Symbolique les parcelles suivantes :

Parcelle	Superficie	Lieu
BE n°864	10 m ²	rue des Esturgeons - ROYAN
BE n°865	21 m ²	angle avenue du Maine Geoffroy et rue des Renards - ROYAN
BE n°861	248 m ²	rue des Renards - ROYAN
BE n°860	99 m ²	rue des Renards - ROYAN

Les lieux ne sont grevés d'aucune servitude. Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de la Société LINKCITY.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer la promesse synallagmatique de cession, ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la promesse synallagmatique de cession,
- Vu les plans
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'acquérir à l'Euro Symbolique, sous réserve de bornage, les parcelles suivantes :

Parcelle	Superficie	Lieu
BE n°864	10 m ²	rue des Esturgeons - ROYAN
BE n°865	21 m ²	angle avenue du Maine Geoffroy et rue des Renards - ROYAN
BE n°861	248 m ²	rue des Renards - ROYAN
BE n°860	99 m ²	rue des Renards - ROYAN

- de confier la rédaction de l'acte à l'Étude ADAM, ROCHELOS-BESINS & Associés, Notaire de la Société LINKCITY,
- de confier la mission de bornage à la SCP BRUNO GUINARD, aux frais de la Société LINKCITY,
- d'autoriser Monsieur la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer la promesse synallagmatique de cession, ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 novembre 2018
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



PROMESSE SYNALLAGMATIQUE DE CESSION

Je soussigné(e), **Mr CHAUVET Sébastien**

Représentant la société LINKCITY CENTRE SUD OUEST

dont le siège social est situé à 22 avenue Pythagore, 33700 Mérignac :

- promet et m'oblige à céder à l'euro symbolique, à la Ville de ROYAN, les parcelles de terrain suivantes, sous les charges et conditions ordinaires :

- BE n° 864, d'une superficie de 10 m², située rue des Esturgeons à Royan,
- BE n° 865, d'une superficie de 21 m², située à l'angle de l'avenue du Maine Geoffroy et de la rue des Renards à Royan,
- BE n° 861, d'une superficie de 248 m², située rue des Renards à Royan,
- BE n° 860, d'une superficie de 99 m², située rue des Renards à Royan.

Les lieux ne sont grevés d'aucune servitude.

- cède le terrain dans l'état du jour de la signature de la présente.

- m'engage :

- à signer et à fournir tout document nécessaire à la réalisation de cette cession et à présenter les titres de propriété au notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente,
- à livrer l'immeuble libre de toute occupation.

La réalisation de cette promesse donnera lieu à l'établissement d'un acte notarié, dont les frais sont à la charge du promettant.

Les frais de géomètre sont à la charge du promettant.

Je soussigné(e),

Représentant la Ville de ROYAN

- promet et m'oblige à acquérir à l'euro symbolique, les parcelles de terrain suivantes, sous les charges et conditions ordinaires :

- BE n° 864, d'une superficie de 10 m², située rue des Esturgeons à Royan,
- BE n° 865, d'une superficie de 21 m², située à l'angle de l'avenue du Maine Geoffroy et de la rue des Renards à Royan,
- BE n° 861, d'une superficie de 248 m², située rue des Renards à Royan,
- BE n° 860, d'une superficie de 99 m², située rue des Renards à Royan.

Il est précisé que la vente de ces parcelles au profit de la ville intervient à la seule demande de Linkcity Centre Sud-Ouest.

Fait à Merignac, le 21 Juillet 2018

SIGNATURE DU PROMETTANT*

Lu et approuvé pour l'euro symbolique

LINKCITY CENTRE SUD-OUEST

SNC au capital de 15 000 €

Le Séville - 22, avenue Pythagore - BP 70202

33708 MERIGNAC CEDEX

Tel: 05 33 65 26 26

NOTAIRE Maître Michaël ADAM, ROCHELOIS-BESINS & ASSOCIES, titulaire d'un Office notarial dont le siège est à
378 117 659 RCS Bordeaux - JE FR 69 378 117 659
PARIS (17ème arrondissement), 22 rue Bayen,

SIGNATURE DE L'ACQUEREUR*

GEOMETRE : SCP Bruno GUINARD – 37 rue de la Manche – BP 70090 – 17206 ROYAN CEDEX

*La mention "lu et approuvé pour l'euro symbolique" doit être écrite de la main du promettant et acquéreur avant la signature.

Annexes :

- 1/ Extrait du plan cadastral
- 2/ Plan de bornage et de division
- 3/ Plan masse du projet
- 4/ Pouvoir de signature de Mr Chauvet

Commune :
ROYAN (306)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 4462_G
Document vérifié et numéroté le 29/06/2018
APTGC Saintes
Par James SLEGR
Géomètre
Signé

Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
26 av De Fétilly
Réception sur RDV

17020 La Rochelle cedex 1
Téléphone : 05 46 30 88 04

ptgc.170.la-rochelle@dgifp.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à

Les propriétaires devant avoir pris connaissance des Informations portées
au dos de la remise 6463.

....., le

Section : BE
Feuille(s) : 000 BE 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/825
Date de l'édition : 29/06/2018
Support numérique :

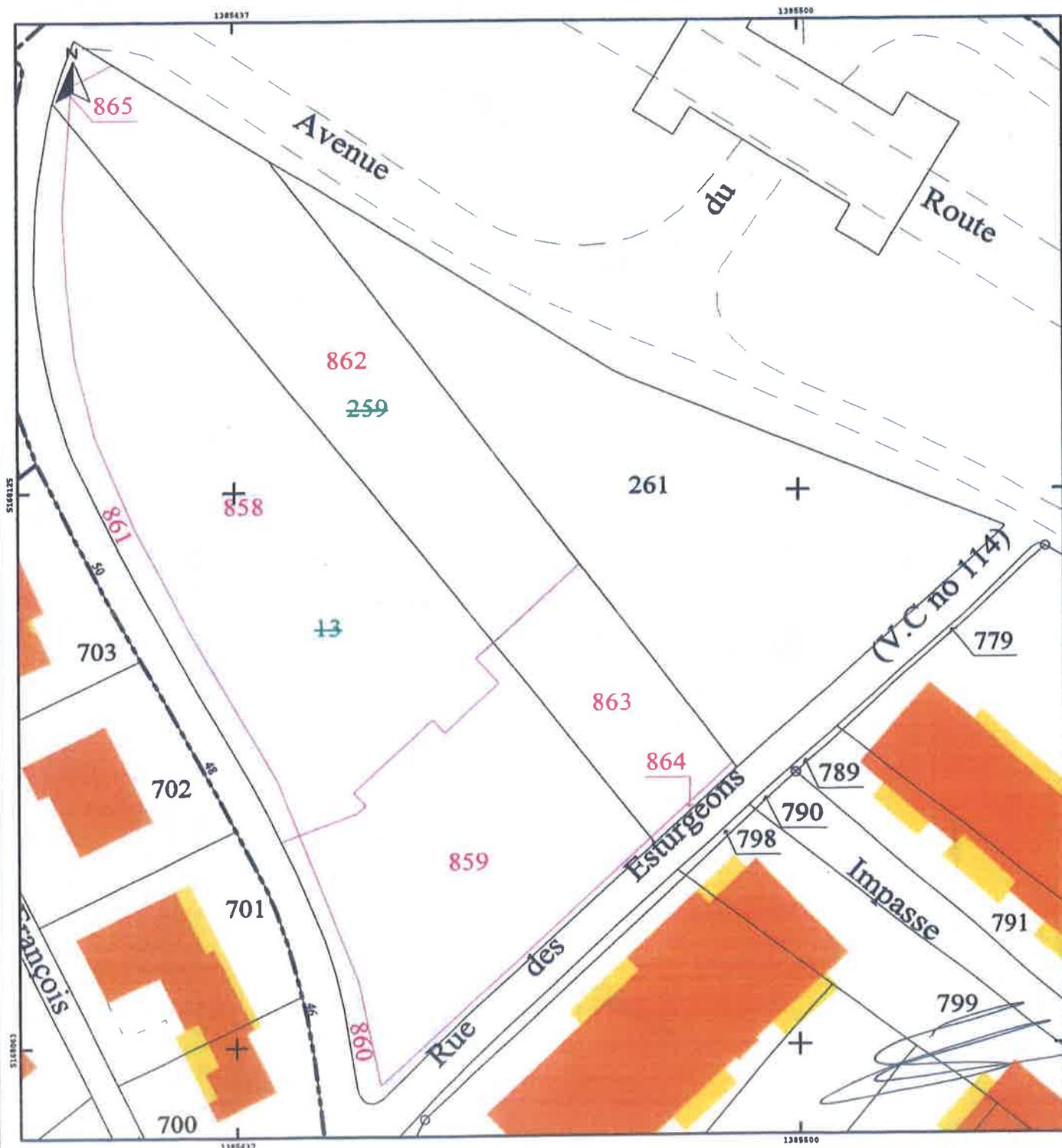
D'après le document d'arpentage
dressé

Par GUINARD (2)

Réf. : 147.17

Le 05/06/2018

(1) Payer les montants inscrits. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Présenter les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de faculté agréant, etc...)



LEGENDE

- Alignement projeté
- Application cadastrale
- Borne existante
- Borne nouvelle
- ▲ Clou d'arpentage
- ▨ Clôture légère (représentation symbolique)
- ▩ Bâtiment

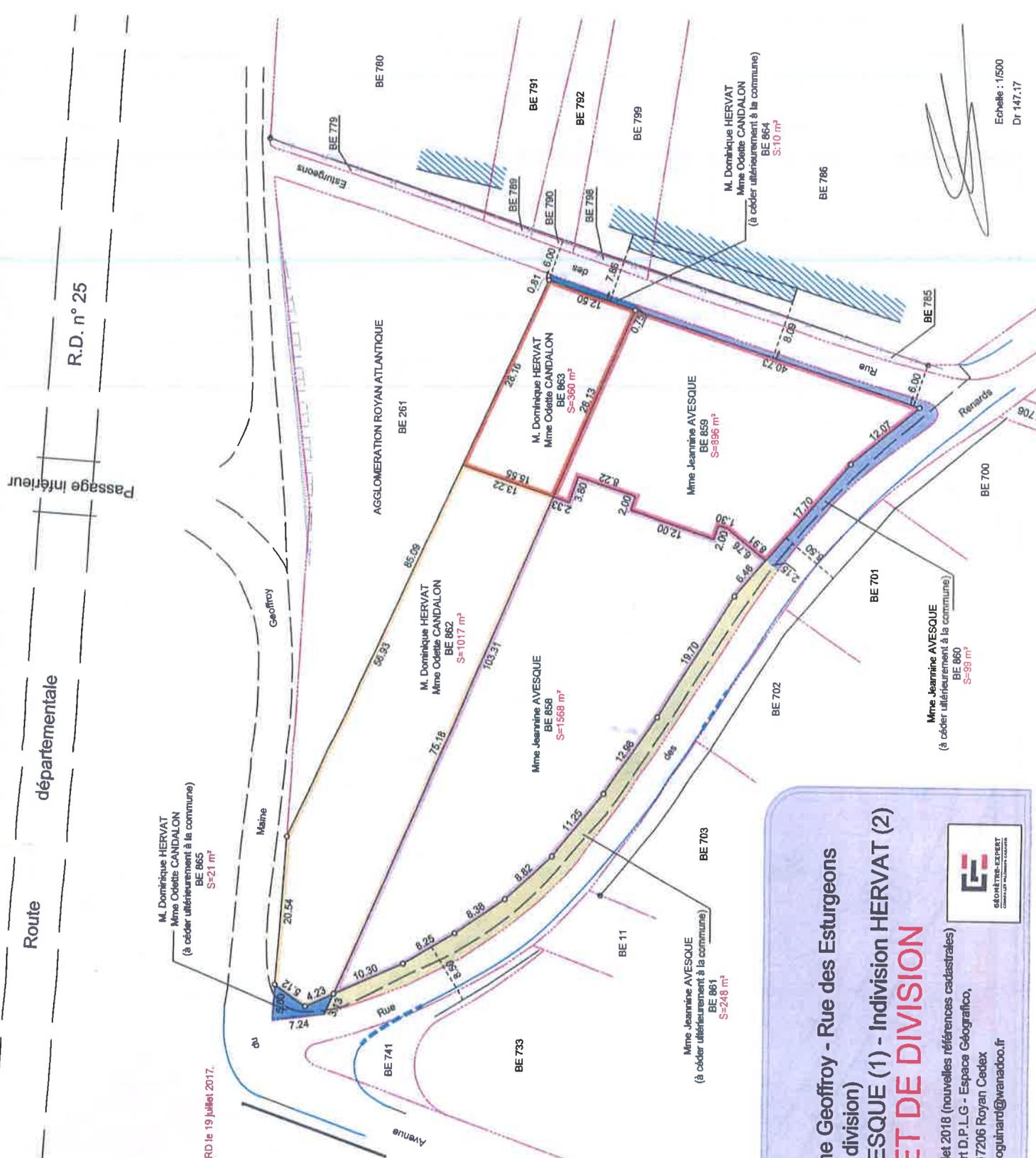
Nota : Périmètre borné contractuellement par M. Bruno GUINARD le 19 juillet 2017.
L'application cadastrale ne définit pas les limites de propriété.
Plan établi en couleurs. Ne pas reproduire en noir et blanc.



Commune de ROYAN

Rue des Renards - Avenue du Maine Geoffroy - Rue des Esturgeons
Section BE n°13 (1) - 259 (2) (avant division)
Propriétés de Mme Jeannine AVESQUE (1) - INDIVISION HERVAT (2)
PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION

Le 19 juillet 2017 - modifié le 04 juin 2018 - complété le 2 juillet 2018 (nouvelles références cadastrales)
Levé et dressé par la SCP Bruno GUINARD Géomètre-Expert D.P.L.G - Espace Géografico,
37 Rue de la Manche (angle avenue du Québec) BP 70090 17206 Royan Cedex
Tél : 05.46.05.50.48 - Fax : 05.46.05.90.38 - e-mail : scpbrunoguinard@wanadoo.fr



Echelle : 1/500
Dr 147.17

POUVOIR

Je soussigné **Pierre-Yves MULLER**, agissant en qualité de **Directeur** de la Société **LINKCITY CENTRE SUD-OUEST**,

Société en nom Collectif au capital de 15 000 euros, immatriculée en Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 378 117 659 RCS, dont le siège social est situé à MERIGNAC (33700), 22 avenue de Pythagore,

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par délégation de pouvoirs du Gérant du 1^{er} juin 2018, à effet du 1^{er} juin 2018, donne par la présente pouvoir à :

Sébastien CHAUVET

Directeur d'agence Nouvelle Aquitaine (hors Bordeaux Métropole) Linkcity Centre Sud-Ouest

A l'effet de signer en mes lieu et place, la promesse synallagmatique de cession avec la Commune de ROYAN (17) dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier dont un bâtiment à vocation sociale (Bailleur : Domofrance) de 18 logements et un bâtiment en accession libre 25 appartements, sis Rue des Renards à Royan.

Cette cession concerne le transfert de propriété pour l'euro symbolique des parcelles BE n°860, 861, 862 et 863.

Aux dits effets, de passer et signer tous actes et pièces et généralement faire tout ce qui est nécessaire à l'objet du présent pouvoir jusqu'au 31 décembre 2018.

Fait en 1 exemplaire à Mérignac
Le 25 juillet 2018

Monsieur Pierre-Yves MULLER
Directeur

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir

LINKCITY CENTRE SUD-OUEST

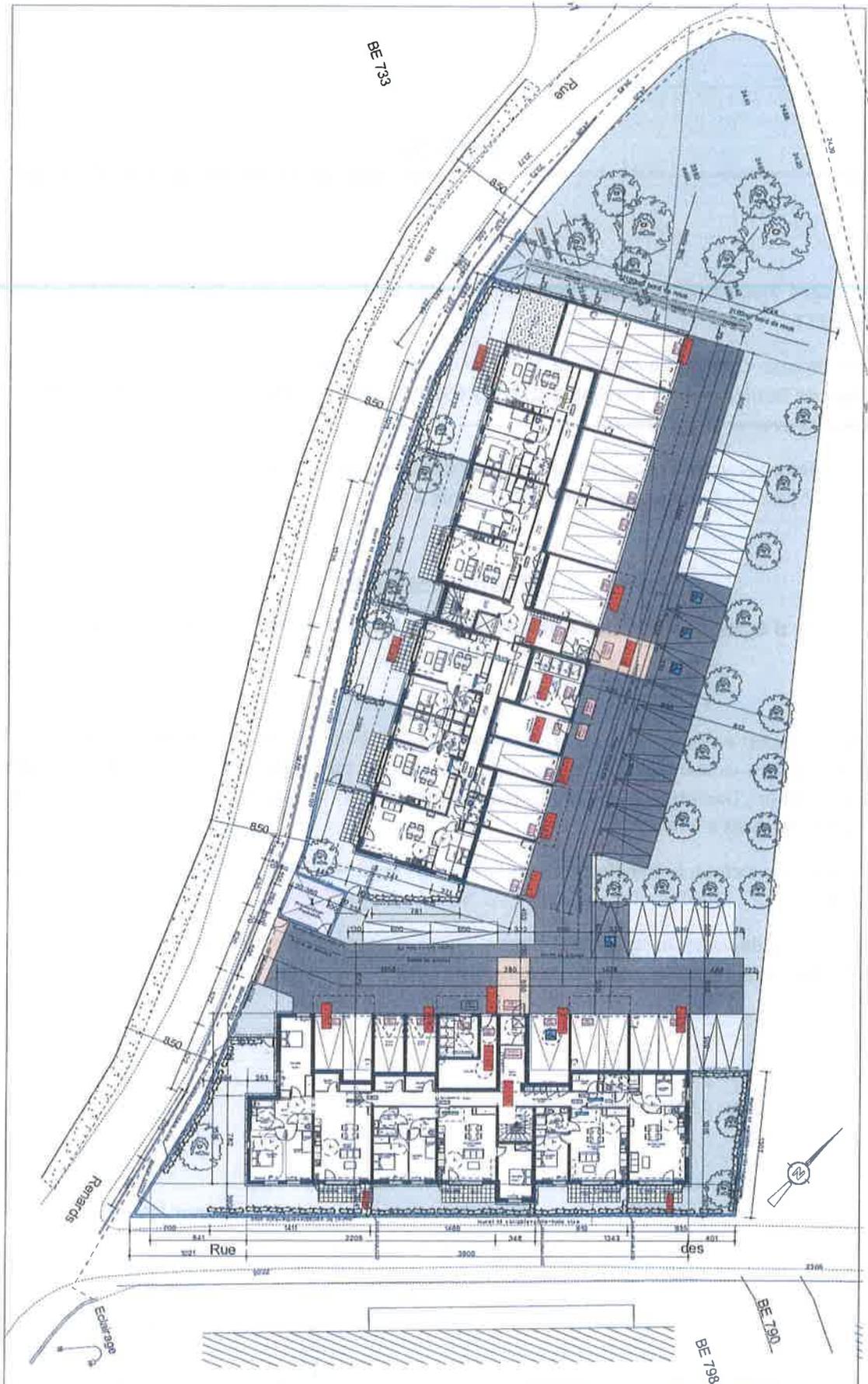
SNC au capital de 15 000 €

Le Séville - 22 avenue de Pythagore - 33 70202

33708 MERIGNAC CEDEX

Tél. 05 33 65 26 26

378 117 659 RCS Bordeaux - IE FR 69 373 117 659



[Handwritten signature]

	
LIBRETTI 27 Avenue d'Anvers 1150 BRUXELLES	
CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE 23 LOGEMENTS	
DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	
	
Maître d'œuvre : ILIANA POPEA Architecte 1150 BRUXELLES	Maître d'œuvre : ILIANA POPEA Architecte 1150 BRUXELLES
Maître d'œuvre : ILIANA POPEA Architecte 1150 BRUXELLES	